

CAP MENUISIER INSTALLATEUR

Vers quel métier ?

• **Titulaire du CAP Menuisier Installateur** exerce son activité au sein d'entreprises de menuiserie et d'agencement. Utilise le bois ou des matériaux dérivés ou associés. Les entreprises réalisent des travaux neufs ou de réhabilitation.

Pré-requis, conditions d'accès

Par la voie de l'apprentissage :

• Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^e) au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Examen

- Diplôme d'État délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.
- Épreuves ponctuelles en fin de formation.
- RNCP : N° 473 - Certif info : N° 21525.

Poursuites d'études

- **CAP fabricant (en connexe 1 an).**
- **CAP constructeur bois (en connexe 1 an).**
- **Brevet professionnel (en 2 ans).**
- **MC parqueteur ou MC plaquiste.**
- **CAP art du bois, ébéniste, menuisier en sièges, constructeur du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.**

Tarifs

- **Formation gratuite** - frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : frais de formation, *nous consulter pour plus de détails.*

Accessibilité handicap

- Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **Accessibilité à la formation :** *nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.*

Durée

- **Rentrée en septembre.**
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, *nous consulter.*
- **2 ans** en apprentissage ou contrat pro (26 semaines à la M.F.R et 68 semaines en entreprise).
- **1 an** en année connexe (après un CAP Bois).

Rythme d'alternance

- 1 à 2 semaines au CFA/MFR.
- 2 à 3 semaines en entreprise.

Statuts

- Scolaire Ministère Agriculture.
- Apprentissage (Jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Formation pour adultes VISA METIERS financée par la région.



→ La Formation en ENTREPRISE

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise industrielle d'installation ayant une activité en lien avec la menuiserie y compris dans le nautisme.

Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Identifier l'environnement de son intervention, respecter les prescriptions et définir l'ouvrage ainsi que les règles de sécurité.
- Être autonome lors d'un exercice isolé selon la nature des travaux.
- Travailler en collaboration avec une équipe et avoir le sens de la communication avec les autres intervenants du chantier.

→ La Formation en CFA/MFR

Objectifs et contenus de la formation

Compétences professionnelles

- Aménagement ou restauration des espaces de vie : logements, bureaux, magasins etc. Pose des menuiseries : portes, fenêtres, placards, parquets, escaliers.
- Intervention sur un chantier pour monter et fixer son ouvrage.
- Respecter les consignes de sécurité et de gestion de l'environnement.

Enseignement professionnel

- Technologie.
- Analyse d'une situation professionnelle.
- Installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement.
- Fabrication d'ouvrages spécifiques.
- Lecture de plans.
- Méthodologie de travail.
- Mise en commun de l'exploitation de vékus.

Enseignement général

- Expression française.
- Mathématiques.
- Sciences physiques.
- Histoire/Géographie.
- Sport (eps).
- Prévention santé environnement (PSE).
- Anglais.

Les de la formation

- Mobilité Européenne et Internationale.
- Formation à l'utilisation en sécurité d'échafaudage fixe et roulant.